



Liquidation de bien immobilier

Par **chris811**, le **10/02/2012 à 15:31**

Bonjour, rnrnJ'ai acquis une maison en 2004, marié en 2005 puis divorcé en 2010, j'ai contracté un crédit sur la valeur du bien de 55.000 €, la somme du capital remboursé par la communauté est de 6.500 €. Mon ex femme me demande une récompense sur ce bien car mariés sous le régime de la communauté. rnJ'aimerais savoir comment se calcule cette récompense ? rnrnJe vous en remercie d'avance ?

Par **Jjnot**, le **10/02/2012 à 23:08**

Bsr, rnrnPour ce calcul il faut d'abord se demander si le capital du prêt a été remboursé par vos salaires? Si c'est le cas effectivement elle a droit à récompense car cela est considéré comme bien commun. rnrnle calcul est le suivant: rnrnrécompense = $6500 \text{ €} \times [(55000 + \text{frais ACQUISITION}) / (\text{valeur du bien aujourd'hui})]$